

## RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

### RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ

**JEUDI 14 MARS 2024, 9 H**

**En personne au 114, rue Garry, salle de conférence 1D**

**Présents :** John Graham (président), Dianna Scarth, Kris Cowley, Shawna Joynt, Scott Jocelyn, Josh Watt (sur Zoom), Laurel Repski (sur Zoom), Ray Schirle (futur représentant de l'Association des municipalités du Manitoba au Conseil – remplaçant Kelly Cook), Emily Walker et Colleen Watters (BAM), deux interprètes en ASL (ECCOE)

**Absents :** Aucun

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et procède à la reconnaissance des territoires traditionnels. La réunion se concentre sur les mises au point du président et la discussion en table ronde.

Le président soulève les points de suivi de la réunion du ministre. La discussion porte ensuite sur le prochain examen de la norme d'accessibilité à l'emploi et les questions relatives à l'accessibilité qui pourraient être incluses dans une enquête menée au printemps par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

**Mesure :** Le président et le secrétaire rédigeront les questions possibles de l'enquête de la FCEI et les transmettront aux membres du Conseil pour recueillir leurs commentaires.

En ce qui concerne les mises au point du Bureau de l'accessibilité du Manitoba, le secrétaire fournit de l'information sur la période de réception des demandes pour le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba (FAM) en 2024. La période a commencé le 8 janvier et s'est terminée le 16 février 2024. On a demandé aux demandeurs s'ils souhaitaient que leur demande soit conservée pour l'année prochaine, la majorité d'entre eux ayant répondu par l'affirmative. On a demandé aux organisations recevant 100 000 \$ ou deux subventions consécutives du FAM d'attendre un an avant de présenter une nouvelle demande. Le comité de sélection examine actuellement les demandes.

Le secrétaire fournit une mise à jour au Conseil sur l'approvisionnement accessible.

Le secrétaire indique que le module de formation sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles sera prêt et mis en ligne sur le site Web d'ici la fin du mois de mars. Les organisations pourront télécharger le module pour l'intégrer dans leurs systèmes de gestion de l'apprentissage.

Pendant le reste de la réunion, le Conseil discute des recommandations issues de l'examen quinquennal de la LAM et cherche à déterminer ses dix principales priorités.

**Décision** : Le Conseil discutera du processus de détermination des recommandations les plus importantes en vue de la prise de mesures prioritaires lors de la réunion d'avril.

Prochaines réunions :

- 11 avril
- 9 mai
- 13 juin

La séance est levée à 12 h.